

DVC 3871 (M1278). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Athènes le 15/4/2020.

*Datation* : ca 350 av. : les éditeurs soulignent la qualité de la gravure, très régulière, qu'on pourrait appeler pseudo-stoichèdon. Ce trait est caractéristique du IVe s. Cependant, *thêta* à barre est normalement caractéristique d'une époque plus tardive, de même que IAPΩ sans *iota* adscrit, tandis que l'*epsilon* corinthien de θεός oriente vers le début du IVe s. Comment résoudre ce paradoxe ? On sait qu'en Épire des formes récentes de lettres, telles que *sigma* lunaire, ont fait leur apparition plus tôt que dans d'autres régions, ce qui suffit à expliquer la forme *thêta* à barre. D'autre part, le souvenir de l'*epsilon* corinthien a dû se perpétuer quelque temps après ca 400 av., en particulier dans des formules traditionnelles telles que θεός. On aurait ainsi l'explication de l'*epsilon* de forme E qui précède ἐπὶ τὸν ὄλβον et dont on ne sait que faire, sinon considérer qu'il s'agit d'une correction infra-linéaire de l'*epsilon* corinthien de ΘΒΟΣ. De même, dans DVC 2342A, un *nu* a été ajouté sous ΛΩΙΟ, ce qui fait qu'à la ligne suivante, on lit la forme aberrante ΠΕΛΕΚΑΝΝ. Une datation ca 350 permet de résoudre le paradoxe.

On trouve aussi un ΘΒΟΣ aberrant dans l'inscription attique du IVe s. *LOD* n° 157 (non repris dans DVC). Dans *CIOD* 4160A, *quod vide*, le nom du consultant présente une forme ionienne, mais est écrit avec un *epsilon* corinthien, ΛΒΑ(N)ΔΡΟΣ.

θεός - τύχα · Χοιρίνα ἐρωτ[ῆ Δία Νάον καὶ Διώναν]  
Ε ἐπὶ τὸν ὄλβον τὰς θεοῦ τὸ τ[αμειῖον - - - - -]  
τὰς ματρὸς πότερα ὡς ὅσια [χρήματα ἄμεινόν ἐστι]  
δόμην ἱαρῶ τό[σ]σον [. .]N[.][- - -]

E au début de la ligne 2 semble être la correction de l'*epsilon* corinthien de ΘΒΟΣ Carbon  
τὸ τ[αμειῖον] *sive* τὸ τ[άλαντον] Carbon  
ὅσια [χρήματα] *sive* [ἀναθήματα] Lhôte Carbon : ὅσια[v - - -] DVC  
[ἄμεινόν ἐστι] Lhôte  
ἱαρῶ Lhôte : ἱαρῶ DVC IAPΩ *lamella*  
τό[σ]σον Lhôte : ΤΟ[.]ΣΩΝ *lamella*

*Dieu. Fortune. Choirina demande (à Zeus Naios et à Diona), en ce qui concerne la prospérité de la déesse et (les biens meubles dont elle a hérité) de sa mère, s'il (est préférable) de faire don au sanctuaire, en tant que pieuses offrandes, d'autant (de biens qu'il y en a).*

Les éditeurs considèrent que la consultante est originaire d'Italie du sud en raison de la ponctuation, un tiret, entre θεός et τύχα : argument bien faible en vérité, qui semble leur avoir été inspiré par la forme IAPΩ, mais il s'agit d'un datif ἱαρῶ, non d'un génitif ἱαρῶ = ἱαρῶ, comme le prouve la forme τὰς θεοῦ.

On n'a conservé que la partie gauche du texte, ce qui rend l'interprétation difficile. Puisqu'il est question de la prospérité d'une déesse, d'offrandes à un sanctuaire, et de la mère de la consultante, on peut penser à une affaire d'héritage et de testament : par disposition testamentaire, la mère avait peut-être prévu de faire un don à la déesse dont elle était dévote ; la fille se demande cependant si elle doit tout donner. Elle espère évidemment une réponse négative.

La restitution ὅσια [χρήματα] s'appuie sur Dém. 24, 9 τῶν ἱερῶν μὲν χρημάτων τοὺς θεούς, τῶν ὀσίων δὲ τὴν πόλιν ἀποστερεῖ. Cf. aussi ἀργυρίου ὀσίου *IG* I 2e éd. 186, 13 ; ὁ ταμίας τῶν ὀσίων προσόδων *OGI* 229, 58 (Smyrne IIIe s. av.) ; ὁ ταμίας τῶν ὀσίων *SEG* 1, 366, 58 (Samos IIIe s. av.). Sur ce sujet, voir S. Peels, *Hosios : A Semantic Study of Greek Piety*, Leiden 2016, surtout p. 207 et 225-230. On voit donc que la notion de ὅσια χρήματα existe, et que ὀσιος s'oppose dans une certaine mesure à ἱερός : il semblerait que ce qui est ἱερός relève de la propriété exclusive du dieu, tandis que ce qui est ὀσιος a un caractère moins sacré et peut être utilisé à des fins profanes, toujours en rapport avec le culte évidemment. On évoquera, à titre analogique, le *denier du culte* dans la tradition catholique française. Dans

notre texte, il ne s'agit évidemment pas d'un denier, mais d'une somme beaucoup plus importante. Dans DVC 1082A, on trouve l'expression [περ]ὶ πάντων καὶ ἰαρώων καὶ ὄσ[ίων], qu'il faut évidemment rapprocher de notre texte.

Compte tenu de la présence d'un *epsilon* corinthien, il est probable que la consultante est originaire d'une colonie corinthienne.